

Bulletin de la

# BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

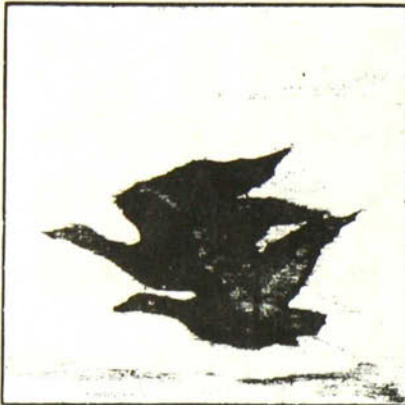
Montréal  
Vol. 16, n° 1  
Mars 1982

ISSN 0045 — 1967



Ministère des  
Affaires culturelles  
**Bibliothèque nationale du Québec**

Boîtier du livre d'art intitulé *Chansons dans la mémoire  
longtemps*/Félix Leclerc; estampes originales d'Antoine Dumas.  
— Montréal: Art Global, 1981.



Montréal — Vol. 16, n° 1 — Mars 1982

**DIRECTION**

Louis Bélanger

**COMITÉ DE RÉDACTION**Jean-Rémi Brault, *président*

Lise Côté

Louis Chantigny

Nicole Dufresne

Louise Filion

Denis Roy

Anastassia Khouri St-Pierre

**PHOTOGRAPHIE**

Jacques King

**COLLABORATION SPÉCIALE**

Pierre de Grandpré

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement N° 1503  
Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 1981  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non  
copyright, sur demande et mention de  
l'auteur et de la source. Les articles  
publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE DU QUÉBEC est publié tri-  
mestriellement. Il est distribué gratuite-  
ment à titre personnel. On peut se le  
procurer en adressant sa demande à la  
Bibliothèque nationale du Québec  
Service des publications  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3K6

**SOMMAIRE**

	Pages
Nos richesses manuscrites IV — JACQUES LeDUC: « <i>Toujours foncer!</i> »	Pierre de Grandpré 2
Un système de fichiers d'autorité automatisés pour la BNQ	Pierre Deslauriers 5
Livres d'artistes acquis par la Bibliothèque nationale du Québec en 1981	Louise Michaud 7
Le patrimoine archivistique de la Bibliothèque nationale du Québec	Michel Biron 12
<i>Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent</i>	Yvan Morier 13
<i>Catalogue collectif des impressions québé- coises antérieures à 1821</i>	Milada Vlach 15
C'était hier...	Michel Biron 17
Nouvelles brèves	19

**Nos richesses manuscrites**

## IV — JACQUES LeDUC: « *Toujours foncer!* »

Après qu'il eut porté pendant un an la robe blanche des Dominicains — au début plus joyeux et plus boute-en-train que jamais, par la suite crevant d'ennui, retrouvant toutes ses crises antérieures de mauvaise digestion (son cauchemar), jaloux de ses amis qui ont des succès et qui voyagent au loin — voici de nouveau Jacques LeDuc, en septembre 1936, à Outremont. Et le voici plus que jamais perplexe, de toute la perplexité fondamentale du jeune Canadien français d'alors, lorsqu'il exige beaucoup de lui-même.

Il se surprend à « *faire tourner son chapeau sur l'index droit, en le fixant* » pendant de longs moments, il lui arrive alors de craindre la folie; il pense à son malheureux frère aîné, Paul, autrefois son confident, qu'il a vu sombrer progressivement dans la dépression nerveuse et la maladie mentale, impuissant à lui venir en aide.

Et puis, c'est de nouveau l'orgie de travail: l'acquisition de la Licence ès Lettres; les articles au *Quartier Latin*,

dont le sujet le plus fréquent est la désaffection de la Faculté des Lettres; la défense, avec Vianney Décarie, de l'idée d'un lycée laïc d'inspiration religieuse (tous deux devant bientôt trouver un appui précieux chez l'énergique Thomas Migneault, s.j.), contre les positions plus tranchées d'un Jean-Charles Harvey en faveur de la neutralité; la rédaction de sketches pour la revue *Bleu et Or*, parmi lesquels, en 1937, celui qu'il intitule « *Le miracle canadien* ». Il faut s'y arrêter un moment: c'est la peinture d'une famille qui se chamaille, à table, un soir du 24 juin, à propos des sorties des jeunes et de celles où l'épouse entraîne son mari, le tout dans le plus parfait « joul » qui se puisse rêver. Et voici, brève conclusion, que la radio déverse en pure langue française le discours patriotique officiel sur le maintien, au Canada, de « *l'héritage culturel du noble pays de France* ». C'est le clou et le triomphe de cette revue étudiante: Montpetit, Bruchési, Groulx, le journaliste Lucien Desbiens, tous sont ravis et félicitent l'auteur. Valdombre lui



conseille de rédiger d'autres épisodes et de publier le tout: quelque chose, déjà — et pour des raisons apparentées — du succès d'un Michel Tremblay... Mais attention! Ce sont des bourgeois, des citoyens de l'« élite » qui s'expriment ici dans une langue blessée, infirme et puérile, non pas des déshérités. Et la position de l'auteur n'a rien d'ambigu; il n'entend rien « fonder » sur le désastre culturel qu'il évoque. Comme le feront les auteurs de *Parti pris* dans les années 60, il n'entend exprimer que sa colère et son désespoir. C'est que la mode n'est pas encore, au Québec, au contentement de soi et à un tranquille « laissez-faire ». Les choses n'y ont pas tellement changé depuis Pamphile LeMay qui déclarait, aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de 1880: « Notre langue n'a plus la délicatesse et la beauté de celle de nos frères [de France]. Le devoir de nos écrivains est ainsi de bien apprendre cette langue superbe que trop d'hommes négligent imprudemment, afin de l'écrire dans sa pureté et de la transmettre dans son intégrité. » Modestie, foi dans l'effort et dans l'avenir immédiat ou lointain qui peuvent faire sourire, aujourd'hui, comme des fleurs fanées de « petite littérature du Québec ». Car n'a-t-on pas brouillé les notions jusqu'à prendre l'épouvante devant les risques, même les plus prudemment calculés, de « colonialisme culturel »? Modestie, en tout cas, qui suppose assez d'orgueil pour ne jamais tirer vanité de ses lacunes elles-mêmes, et pour se garder d'élever des monuments aux moindres pustules de la collectivité, modestie qu'à tout événement un Jacques LeDuc aura assez d'orgueil pour endosser à son tour lorsqu'il écrira, de Paris, au *Quartier Latin* (lettre publiée le 20 janvier 1939): « Je fais lire le **Quartier latin**... On l'apprécie beaucoup à l'École. La plupart du temps, on aime vos idées, on s'épate devant votre souci de vivre, et l'on épluche votre français... Autant l'avouer carrément: presque pas un seul Canadien fran-

çais, du plus grand jusqu'au plus petit, n'écrit bien sa langue, ne maîtrise sa grammaire, ne sait agencer les mots pour que ça n'écorche pas les oreilles. Nous n'avons pas le tour, que veux-tu! Nous ne respirons pas, dès notre naissance, le beau français avec l'oxygène. Mais, faut pas s'en faire. Les Français aussi, même les Normaliens, sont loin de la pureté parfaite, pour ce qui est du vocabulaire en tout cas. Trop de « formidables » qui n'ont rien de formidable, etc. N'empêche que le **Quartier Latin** a une très grande valeur. Surtout ce numéro consacré au nationalisme. Et, dans ce numéro, surtout l'article de Frégault. Frégault dit là des choses que, en cachette, je pensais avant de venir en France; et que, maintenant, je pense de plus en plus! Non, il n'y a pas deux sortes de civilisations françaises: pas celle de Montréal et celle de Paris. Je voudrais, de toute mon âme, croire à la culture spécifiquement canadienne, mais cela me semble aujourd'hui tellement vague, tellement loin dans l'avenir, que je préfère me contenter tout de suite de la culture française, complètement française, quitte à y ajouter les quelques créations linguistiques comme « poudrerie », « couvertes », etc. et les quelques nuances de tempérament — plus de flegme, plus de sens pratique — propres à notre cher Canada... L'idéal me semblerait, non pas d'inventer chez nous une quarante millièmes espèce de civilisation, mais d'y implanter solidement, dans des cadres rajeunis, dans nos âmes fraîches et dans nos volontés enthousiastes, la même vie française vécue depuis des siècles. Ici, l'esprit s'est trop étudié, s'est trop vu dans tous les miroirs, s'est employé à trop de besognes: il travaille presque à vide, maintenant. Chez nous, l'esprit s'ignore encore, il n'a tâté de presque rien, il trouve tout nouveau, et tout beau. »

Un an exactement avant son départ pour Paris, Jacques LeDuc recevait ce mot de Lionel Groulx, daté du 13 juillet 1937: « Je suis content de vous voir résolument gagné par la déesse Clio. Ce serait l'une des grandes joies de ma vie que d'avoir pu me préparer un successeur. Je crois à la nécessité vitale du métier d'historien et à la fonction directrice que l'histoire tient nécessairement dans la vie d'un peuple. » Il faut noter qu'à la mi-juin 1938, *Le Droit* avait publié en deux tranches une étude assez élaborée de LeDuc sur la vie et l'oeuvre de son maître.

L'on a nettement l'impression qu'à l'École normale, où ses lectures étaient surtout littéraires (et massives, en vue d'un vigoureux rattrapage), cette vocation s'élargit au champ entier de la vie intellectuelle. Trois mois après son installation, il écrit à Thérèse Tardif: « Peut-on mettre en dix pages tous les sentiments, toutes les idées, toutes les impressions éprouvés, conçus et ressentis par un petit Canadien français mis au coeur de la vie intellectuelle? Qu'en dire, Thérèse? Je suffoque. »

À son journal en trois volets succède, pour cette époque, une série d'écrits indépendants les uns des autres; mais l'on peut très bien, par leur juxtaposition, suivre jusqu'au dernier moment l'évolution du jeune homme. Il y a, en tout premier lieu, son « Rapport d'un voyage en France: 16 juillet — 20 septembre 1938 », pour le Consulat de Montréal qui lui avait obtenu sa bourse. LeDuc y parle de ses découvertes, de ses pérégrinations, des familles où il est reçu à Paris et en province. Au sujet des pages détachées qui racontent l'entretien accordé par Georges Duhamel, Jean-Charles Falardeau a écrit à Françoise LeDuc: « C'est tout l'élan intérieur de Jacques qui bouillonne dans ces phrases anxieuses,

lyriques et lapidaires à la fois, toute sa perspicacité qui se manifeste. » À la fin de la conversation, l'écrivain saisit son jeune visiteur aux épaules et lui entoure un peu le cou, en médecin qui ausculte et s'intéresse à la santé d'un patient. Peut-être était-ce une façon de lui conseiller, en aîné sagace, dans le même sens qu'Edmond Buron: « Il faut savoir ruser

avec le sort... Le repos et la temporisation peuvent, dans certains cas, être la meilleure forme de l'activité » (lettre de Buron du 12 novembre 1939).

On pense bien qu'à Paris, c'est tout de suite, pour Jacques LeDuc, si liant, si avide de toutes choses, une orgie de lectures, d'activité, de rap-

ports humains. Avec son collègue, le jeune et brillant physicien Demers, il court chez la duchesse de Broglie, chez François Herbette, chez Firmin Roz, à la Légation du Canada: il a cinquante adresses, entretient une vingtaine de correspondances. Il va entendre en Sorbonne ou au Collège de France Charles Bruneau, Paul Hazard, Charles Maurras, Gabriel Marcel... Il occupe ses vacances de Noël à voyager en Algérie et rédige par le menu ses observations. Sa *Lettre parisienne d'un étudiant canadien à son ami de Montréal*, caustique, verveuse, obtient un vif succès auprès de ses camarades « talas » (qui vont à la messe) de Normale. Paul Hazard s'y intéresse. On en propose la publication en revue. C'est un bon texte de six pages qui ne manque pas de finesse; il est rédigé « à la manière d'une **Lettre persane** », comme l'avait bien noté Edmond Buron. Il y est notamment question de l'universelle « correction fraternelle » que s'administrent quotidiennement les Français entre eux, qu'il s'agisse de la nourriture ou des règles du bon usage: « *Ce qui ne se fait pas en France ne se fait pas du tout*... « *Toi, le démocrate, quel plaisir te procurerait la France de 1789 où il n'y a que quatre classes sur les bateaux, trois classes dans le train, deux classes dans le métro et une seule dans le Bottin Mondain!*... « *Toi, l'intellectuel, que tu l'aimerais, ce pays de livres, de journaux et de revues où, même chez le coiffeur, l'esprit affamé trouve sa pâture*... « *Adieu, à bientôt* »... comme on dit en France. *Je te souhaite de supporter chrétiennement le fardeau de ta vie bourgeoise et matérialiste.* »

Retenons, pour mot de la fin, cette phrase d'une lettre du 8 juillet 1938 de Jacques LeDuc à Marcel Ouimet, quelques jours avant le premier embarquement pour l'Europe à bord du cargo « Flint II »; elle a la valeur

- 4 -

M.B. (à Pierrette) C'est qu, en p'tite: bouvre-toé d'Zetebop, pis tu brülleras, enaule, parce que t'es des boutons plein à face  
A. (à M.B.) Tu penses toujours à ça, toi, Marie-Bianche.

- 3 -

E. (le téléphone sonne, on dit: trott, trott) J'y vais. C'est peut-être pour moi. (on entend près de son oreille, elle lui dit) Viens dans manger. Combien de fois qu'y va falloir te l'dire? Elle court, sur la porte de droite)

M.B. (revenant tu viens tout pour  
E. (le téléphone sonne, on dit: trott, trott) J'y vais. C'est peut-être pour moi. (on entend près de son oreille, elle lui dit) Viens dans manger. Combien de fois qu'y va falloir te l'dire? Elle court, sur la porte de droite)

- 2 -

M.B. (toujours à Pierrette) C'est que, toi, finis dans de mettre la table. (Pierrette obéit) M.B. reprend en montrant, en désignant le gilet sur la table) Y a sûrement que temps qu'on mange. J'ai pas envie d'lever d'la table jusqu'à 9 heures, non. On sort, à midi, ton case où est. (elle observe, un peu partout) Oh c'est qu'est l'toaster, dans y telle le trouve dans le buffet. Le donne sur la table.)

- 2 -

M.B. (elle se montre dans la porte de la cuisine, et désigne un gilet p.O.M.) Pierrette, oh c'est qu'est ton père?  
Pierrette: (sans bouger) Y a là, dans l'coin, sur le livre "Le Presseur". Tu l'vois bien!

M.B. (toujours à Pierrette) C'est que, toi, finis dans de mettre la table. (Pierrette obéit) M.B. reprend en montrant, en désignant le gilet sur la table) Y a sûrement que temps qu'on mange. J'ai pas envie d'lever d'la table jusqu'à 9 heures, non. On sort, à midi, ton case où est. (elle observe, un peu partout) Oh c'est qu'est l'toaster, dans y telle le trouve dans le buffet. Le donne sur la table.)

LE MIRACLE CANADIEN

PAR

JACQUES LEDUC

PERSONNAGES:

Aranda: Le père, 50 ans. Tenue irréprochable de l'homme d'affaires qui réussit. Du bras de cheveux, avec quelques rides aux coins. Lunettes. Cheveux grisonnants.

Marie-Bianche: La mère, 45 ans. C'est la modeste maîtresse de maison. Blonde verte, très soignée. Tablier blanc.

Jeanne: La fille aînée, 22 ans. Le débute par excellence, mais, c'est il y a deux ans qu'elle débute. Grande, d'une élégance vraiment très élégante. Costume brun, blouse beige, avec boutons bruns. La servière modèle, qui l'fortement maquillée, quant à la figure et aux ongles.

Louis: Le fils, 20 ans. L'étudiant riche. Tout à fait gigolo. Complet noir et blanc, à petites serrures. Grande foule, impeccable. Grand, mais sourde.

Pierrette: La cadette et benjamin. 14 ans. Coquette grande pour son âge. Jolie. Très blonde et fardée. Sur un robe de chambre, elle porte un tablier beige. Très à la page; en fait, elle est un ange qu'à elle.

SCÈNE:

Belle à manger, de style moderne et coquet. À gauche, une porte battante donnant sur la cuisine. À droite, une porte qui mène au salon. Buffet, table, chaises, poste de T.S.F., miroir sur le mur, lampe torche, etc...

Il est 6,15 p.m., un samedi soir de novembre. La table est mise à six, pour le souper. Cinq couverts; pot de lait; pot d'eau; plate de jambon tranché, de laitue, de pois verts, de pommes de terre, etc... Les quatre personnes sont assises sur la table.

Aranda lève la main. Pierrette tourne le dos à l'auditoire. Elle se mire et s'admire, et chante un air populaire. Les autres, qui l'ont, comme d'habitude, qui regardent en l'air, sans s'émouvoir... Aranda lit "Le Presseur". Position confortable. Beaucoup de pages. "Même action de loi, à son plaisir: tout le monde de même à la porte de la cuisine s'ouvre. On aperçoit Marie-Bianche qui entre.

6/12/37

# SYSTÈME DE FICHIERS D'AUTORITÉ AUTOMATISÉS POUR LA BNQ<sup>1</sup>

d'une profession de foi. *Savoir se conduire, écrit-il, c'est « se fixer un but, quel qu'il soit, et puis foncer toujours dans le même sens ».*

**Pierre de Grandpré**

Plusieurs étapes ont été franchies depuis la publication des résultats des premières études sur la nécessité d'un fichier d'autorité automatisé pour la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ). Seul l'incendie à l'édifice Montval, en février 1980, aura suffi à chambarder tous les calendriers et à expliquer la lenteur de sortie des résultats des études subséquentes.

Les deux étapes importantes franchies et qui terminent pour ainsi dire les études sur l'acquisition d'un système de fichiers d'autorité sont le rapport du stagiaire en informatique<sup>2</sup> et le *Rapport du Groupe de travail sur le fichier d'autorité (Phase II)*<sup>3</sup>. Nous vous présentons ici les résultats finaux de ces deux études.

## Rapport du stagiaire : analyse préliminaire

À la suite de la remise du *Rapport du Groupe de travail sur le fichier d'autorité (Phase I)*, le Comité de gestion de la BNQ décidait de confier à un stagiaire, étudiant à la maîtrise (informatique), le mandat de réaliser une analyse préliminaire, fonctionnelle et organique du système de gestion des fichiers d'autorité automatisé et de repérage en ligne. Cette étude s'échelonna sur une période de six mois, de juin à décembre 1979. Le mémoire de maîtrise qui en a résulté préconisait dans l'analyse préliminaire: a) l'acquisition de DOBIS/CAN par la BNQ; b) l'ajustement à ses besoins; c) l'utilisation (du système DOBIS/CAN) pour gérer ses fichiers bibliographiques et d'autorité et pour effectuer le repérage en ligne, et ceci en tenant compte des:

— fonctions de la BNQ concernant l'organisation du patrimoine documentaire national et la primauté de son rôle de direction à l'intérieur de la collectivité bibliothéconomique québécoise;

- raisons qui justifient l'existence des nouveaux systèmes de gestion des fichiers d'autorité et de repérage en ligne et des besoins des utilisateurs de ces systèmes;
- caractéristiques requises pour les nouveaux systèmes de gestion des fichiers d'autorité et de repérage en ligne;
- différentes solutions de rechanges quant au développement, à la mise en place et à l'exploitation des nouveaux systèmes de gestion des fichiers d'autorité et de repérage en ligne et, enfin, des critères retenus pour évaluer les différentes options concernant le développement, l'implantation et l'exploitation des nouveaux systèmes de gestion des fichiers d'autorité et de repérage en ligne.

Le Comité de gestion de la Bibliothèque, après avoir étudié les conséquences de cette recommandation, décidait d'en accepter le principe.

1. Cet article constitue la suite de l'article publié en décembre 1979 dans le *Bulletin de la BNQ* (p. 8-9).
2. **BEAUCHAMPS, Marcel.** *Système de gestion de fichier d'autorité et de dépistage en ligne pour la BNQ; rapport de stage présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître es sciences (M.Sc.).* — Montréal: Université de Montréal, 1979. — 3 v. (document inédit)
3. Bibliothèque nationale du Québec. Groupe de travail sur le fichier d'autorité (Phase II). Sur l'organisation, la mise en place et le fonctionnement d'un fichier d'autorité automatisé; rapport du Groupe de travail sur le fichier d'autorité, Phase II — Montréal: Ministère des Affaires culturelles, BNQ, janvier 1981. — xii, 61 p. Annexes A-H (document interne).

## Rapport du stagiaire: analyse fonctionnelle et organique

Cette étude poussée du système DOBIS/CAN, mise en parallèle avec les besoins actuels et futurs de la BNQ, aura permis d'analyser de façon plus précise les informations contrôlées par les divers fichiers de la banque de données de DOBIS/CAN et les opérations effectuées par les divers programmes du système sans entrer dans tous les détails de la programmation.

L'intérêt que la direction de la Bibliothèque a manifesté à l'égard du système DOBIS/CAN s'est concrétisé, au printemps 1980, par l'établissement de liens plus étroits avec les responsables de ce système à Ottawa.

## Rapport sur le fichier d'autorité (Phase II)

Les deux études précédentes, qui préconisaient l'acquisition et l'utilisation du système DOBIS/CAN pour monter les fichiers d'autorité de la BNQ, ont débouché sur la mise sur pied du Groupe de travail sur le fichier d'autorité (Phase II)\* dont le rapport constitue le point final des études sur l'acquisition et la mise en place d'un système automatisé de fichiers d'autorité. Ce groupe entreprenait son étude en partant du principe de l'acquisition, par la BNQ, du système DOBIS/CAN et devait proposer des hypothèses d'organisation, de mise en place et de fonctionnement des fichiers bibliographiques et d'autorité avec le système DOBIS/CAN.

Au cours de l'étude, les membres du groupe ont pu se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement du système DOBIS/CAN lors d'un séjour de deux jours à Ottawa et, également, utiliser le système, en direct de Montréal, durant trois mois: expérience d'utilisation du système qui s'avéra très utile malgré l'absence de

fichiers d'autorité fonctionnels. Tout le personnel de la BNQ a également eu l'occasion de se familiariser avec le système et les services aux lecteurs, utiliser les ressources de DOBIS/CAN pour la référence et la localisation d'ouvrages.

L'étude de l'organisation, périphérique au système, aura permis de ne présenter qu'une seule hypothèse d'organisation du travail car l'on s'est rapidement rendu compte que, quel que soit le cheminement proposé, il revenait à chacun des services de traitement d'adapter ses modalités de fonctionnement au modèle proposé.

Quant à la mise en place, on a opté pour l'implantation très graduelle des terminaux dans les services en proposant d'utiliser, comme projet-pilote, l'équipe des publications en série. Ce choix se justifie par le fait que cela nécessitait une équipe plus restreinte que celles produisant la bibliographie courante ou rétrospective. Ainsi, la première année de mise en place verrait l'installation de 9 terminaux, de 23 la deuxième année, et de 36 la troisième année: avec cette dernière phase, tous les services d'acquisition et de traitement utiliseraient le système pour la saisie en direct des données des divers projets bibliographiques de la BNQ.

La banque de données de la BNQ, difficile d'accès à l'heure actuelle, serait donc à accès direct de même que la plupart des grands fichiers-sources nationaux.

## Évolution du projet

Il est évident, et cela est apparu dès le début, que l'acquisition de ce système ne pouvait être le fait d'une seule bibliothèque. Son ampleur, sa complexité et les ressources requises pour son maintien peuvent difficilement être justifiées par une seule bibliothèque dans le contexte économique actuel. La BNQ a donc conclu une entente avec les bibliothèques

gouvernementales suivantes: la Bibliothèque administrative, la Bibliothèque de la législature, la Bibliothèque du ministère de l'Énergie et des Ressources et la Bibliothèque du ministère de l'Environnement dans le but de faire front commun en vue de la demande d'acquisition de DOBIS/CAN auprès des autorités compétentes. L'appui de ces bibliothèques nous a été acquis facilement puisqu'elles sont également à la recherche de systèmes de gestion des bibliothèques plus complets que ceux qu'elles utilisent à l'heure actuelle.

La BNQ est consciente que, à la suite des études concernant les possibilités du système DOBIS/CAN de fonctionner en réseau (par exemple les bibliothèques du gouvernement fédéral) et les possibilités de branchement de réseau à réseau, ce système pourrait être étendu au Québec aux autres bibliothèques gouvernementales dans un premier temps pour ensuite relier les autres bibliothèques de divers types par étapes.

## Conclusion

Il est donc devenu urgent pour la BNQ de conjuguer tous ses efforts en vue d'acquiescer un système de fichiers d'autorité, en l'occurrence DOBIS/CAN: d'abord, pour résoudre les énormes problèmes causés par l'élaboration des bibliographies et des autorités et autres publications avec le système actuel, mais surtout pour rendre la banque de données utilisable et disponible pour ses services aux lecteurs et pour la collectivité québécoise.

**Pierre Deslauriers**  
Coordonnateur des  
Services techniques

\* Ce groupe de travail était composé de MM. Marcel Beauchamp, Pierre Deslauriers ainsi que de Mmes Francine Lamonde, Nicole Larochelle, Denise Paquet et Milada Vlach.

# LIVRES D'ARTISTES ACQUIS PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC EN 1981<sup>1</sup>

## BEULAC, Mario

*Le Désert* / un texte de Mario Beulac et neuf eaux-fortes de Réjean Lemay. — Montréal: Éditions les frayères [1981] (Montréal: P. Guillaume, 1981). — 1 emboîtage (14 cahiers); 42 × 31 cm.

Édition limitée à 33 exemplaires dont 6 hors-commerce. — Le boîtier a été confectionné par Marguerite Gagnon à son atelier de Trois-Rivières.

500 \$.

## BEAUVAIS, Francine

*L'Oiseau-tonnerre* / [conception et exécution de la gravure, Francine Beauvais; textes, Michel Labrosse]. — [Montréal]: Loto-Québec, [1981] (Montréal: D. Blouin). — [4] p. (sur feuillets doubles): ill. en coul.; 31 cm. — (Collection des livres d'art de Loto-Québec; 4).

« Textes... d'après une légende amérindienne du Québec d'origine Athapascane. Impression des textes: Arthur Fisher, sur les presses de Services typographiques (Mtl) ltée. Étui papier fin sous emboîtage pleine toile, par Pierre Ouvrard, de St-Paul de l'Île aux Noix ». — p. [4]. — Éd. limitée à 83 exemplaires signés par l'artiste.

## BEISSEL, Henry

*Cantos North: poem* / by Henry Beissel; lithographs by Friedhelm Lach. — Westmount: Éditions Ayorama, 1980-1981 (Montréal: P. Guillaume). — 4 emboîtages (74 p., [32] f. de planches (part. en coul.)); 37 × 40 cm.

Éditions limitée à 420 exemplaires signés par les auteurs. — Le tirage de chaque emboîtage est de 400 exemplaires avec une lithographie originale numérotés 1-400 et 20 exemplaires avec huit lithographies originales numérotés I-XX. — Cf. p. [11]. — Les lithographies sont imprimées par Paul Séguin au Studio Graphia. — Cf. p.

[11]. — Emboîtage réalisé par Odette Milot au studio « La Tranchefile ». — Cf. p. [11].

400 \$ (vol. 1): 500 \$ (vol. 2-4).

## BERGERON, André

*Les Temps* / André Bergeron. — [Montréal]: M. Hénault, 1981 (Paris: Atelier Champfleury). — [10] f.: ill. en coul.; 40 × 40 cm.

Comprend 6 lithographies numérotées, titrées et signées par l'artiste. — Le portefeuille est une réalisation des Ateliers Dermont-Duval à Paris. — Cf. f. 10. — Éd. limitée à 120 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

En feuilles (dans un portefeuille): 900 \$.

## Bible. A.T. Cantique des Cantiques. Français. Extraits. 1977

*Le Cantique des Cantiques* / textes tirés de la TOB [Traduction oecuménique de la Bible]; [Sumi-e de Ginette Boucher]. — Sainte-Marie-Bauce; G. Boucher, 1980 i.e. [1981]. — 28 p.: fac-sim.; 32 × 23 cm & 2 f. dans un cahier.

« Ce manuscrit... a été peint et calligraphié à la main par Ginette Boucher sur du papier main de Kyoto, Japon. » — P. 28. — Éd. limitée à 11 exemplaires certifiés par l'artiste. — « La reliure a été faite par Lionel Léveillé, ptre, d'après une maquette de Ginette Boucher ». — P. 28. — « Chaque manuscrit est accompagné d'un Sumi-e des pages 5-6... certifié par l'artiste ». — P. 28.

Rel. (dans une sacoche): 525 \$.

## BRAULT, Jacques

*Vingt-quatre murmures en novembre* / de Jacques Brault; accompagnés de vingt-quatre gravures en eau forte et taille douce de Janine Leroux-Guillaume. — Saint-Lambert, [Chambly]: Éditions du Noroît, 1980 (Montréal: P. Guillaume). — [30] f.: ill. en coul.; 24 cm.

« Les gravures ont été tirées par l'artiste à son atelier de Montréal sauf celles qui accompagnent les poèmes, 1, 3, 4, 14, 15, 16, 19 et 20 qui ont été tirées à l'Atelier Lacourière-Frélaud de Paris... Pierre Ouvrard a conçu et réalisé l'emboîtage qui comporte, dans le cas des exemplaires numérotés de 1 à 24, un des cuivres percés après le tirage ». — F. [30]. — Éd. limitée à 60 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste.

En cahiers dans un portefeuille (dans un emboîtage): 850 \$ (avec cuivre): 700 \$ (sans cuivre).

## BRODEUR, Jean

*Ne pas toucher* / [1 texte de Carmen Jolin; 6 gravures de Jean Brodeur]. — [Montréal]: [J. Brodeur], [1981] (impression de 1981). — 1 portefeuille ([4] f., [6] f. de gravures): ill. en coul.; 52 cm.

« La reliure de Pierre Ouvrard. ». — F. [3]. — Éd. limitée à 4 exemplaires signés par l'auteur. — Gravures sur bois et linogravures.

650 \$.

## BRODEUR, Jean

*Les Ruelles de ma ville* / [Jean Brodeur; textes de Liliane Vincent]. — [Montréal]: J. Brodeur, 1981]. — [8] f., [6] f. de planches: ill. en coul.; 52 × 34 cm.

« La reliure de Pierre Ouvrard ». — F. [3]. — Comprend 6 sérigraphies. — Éd. limitée à 8 exemplaires signés par l'auteur.

En feuilles (dans un portefeuille): 650 \$.

## CLOUTIER, François

*Les Rondelle* / par Cloutier. — [Montréal]: F. Cloutier, 1981. — [23] f.: 8 ill. en coul.; 36 × 36 cm.

Titre de la couv.: Rue-T-Caf. — Lino-gravures. — Tous les feuillets, sauf



celui de la justification, sont numérotés et signés par l'auteur. — Éd. limitée à 15 exemplaires.

En feuilles (dans un emboîtement): 250 \$.

#### DAIGLE, Jean

*Le Mal à l'âme*: avec la reproduction d'un tableau de l'auteur / Jean Daigle. — Saint-Lambert, [Chambly]: Éditions du Noroît, 1980 (Louiseville; Montréal: Impr. Gagné). — 93 p., [1] f. de planche: ill. en coul.; 23 cm.

Éd. de luxe limitée à 60 exemplaires signés par l'auteur. — Chaque exemplaire de l'éd. de luxe est relié par Daniel Benoît et accompagné d'une sérigraphie originale [66 × 51 cm] tirée par Denis Forcier, numérotée et signée par l'auteur. — Cf. p. de justification.

ISBN 2-89018-045-X Rel.: 150 \$.

#### DOR, Georges

*Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude Le Sauteur = Five seasons in the life of a painter, Claude Le Sauteur* / Georges Dor; translated by Sheila Fischman; introduction de Jean-Paul Lemieux. — Montréal: Art global, 1981 ([Montréal]: Apex). — 102, [5] p.: ill. en coul., 1 portr., 1 lithographie; 22 cm.

Reproductions collées. — « *Cet ouvrage renferme une lithographie originale de Claude Le Sauteur dessinée et signée directement sur la pierre par l'artiste et tirée à la main sur velin d'Arches pur chiffon par Donna Miro* ». — P. [105]. — « Il a été tiré en tout douze lithographies originales différentes, chacune imprimée à deux cent cinquante exemplaires... » — P. [105]. — « *Séparation de couleurs: Adcolitho* ». — P. [107]. (Br.): 60 \$.

#### FAUGÈRE, Michel

*Khajurâho* / [Michel Faugère]. — [Montréal: Procilab photo, 1981] ([Montréal]: P. Guillaume). — 1 em-

boîtement ([2] f., [10] f. de photographies); 31 × 39 cm.

« *Le Texte d'introduction est un extrait d'une oeuvre de Djayadéva, poète bengali du 12ème siècle* ». — F. [2]. — « *Les Boîtiers ont été réalisés par Odette Drapeau-Milot. Le gaufrage sur papier d'Arches par Benic et Tisari* ». — F. [2] — Éd. limitée à 95 exemplaires. 425 \$.

#### GIGUÈRE, Roland

*À l'orée de l'oeil* / Roland Giguère; cinquante dessins accompagnés d'un texte de Gilles Hénault. — [Saint-Lambert, Chambly]: Éditions du Noroît, cop. 1981 (Montréal: Presses Élite, 1981). — 109 f.: ill.; 30 cm.

Éd. limitée à 1 000 exemplaires. « *Des cent premiers exemplaires numérotés de 1 à 100, trente sont augmentés d'une sérigraphie originale de l'artiste* ».

ISBN 2-89018-056-5 (br.): 100 \$ éd. avec sérigraphie.

#### GINGRAS, Gilles-E.

*Paysages et lumières* / Gingras; [assisté d'Andrée Champigny]; textes, Marie-Thérèse Guitard. — Sutton: Éditions Monticule, cop. 1981. — 1 emboîtement ([15] f., [41] f. d'eaux-fortes: ill. en coul.; 48 × 64 cm.

Éd. limitée à 55 exemplaires: 45 exemplaires reliés numérotés de 1 à 45; 10 exemplaires numérotés de 1 à X dans un emboîtement en feuilles détachées, signés et numérotés par l'auteur. — Reliure de Pierre Ouvrard. (Dans un emboîtement): 3 500 \$ (rel.): 3 500 \$.

#### GINGRAS, Gilles-E.

*Les Ponts couverts du Québec* / Gilles E. Gingras; textes et poèmes Palascio-Morin. — Sutton: Édition Monticule, 1980, cop. 1976 ([Cowansville]: Impr. Cowansville). — 48 p.: ill.; 40 cm + eau-forte en coul. + 30 reproductions en coul.

Titre de la couv.: *Québec et ses ponts couverts*. — Faux titre: *Mon Québec et ses ponts couverts*. — Éd. limitée à 2 séries de 50 exemplaires, chaque série comprenant une eau-forte originale et différente. — Exemplaires signés par l'artiste et l'auteur. — Reliure de Pierre Ouvrard. — Bibliographie: p. 48.

(Rel. dans un emboîtement): 450 \$.

#### JOUVANCOURT, Hugues de

*Marc-Aurèle Fortin* / Hugues De Jouvancourt; translation and adaptation by Nancy Côté. — Montréal: Éditions la Frégate, 1980 (Québec: Impr. La-flamme). — 176, [3] p.: ill. (part. en coul.), portr.; 30 cm & 1 portefeuille ([4] f. de planches; 32 × 38 cm).

Titre réparti sur 2 pages. — Texte français et anglais — Toutes les illustrations en coul. sont collées. — Éd. limitée à 140 exemplaires (dont 40 hors commerce) paraphés par l'auteur et accompagnés d'un portefeuille contenant 4 sérigraphies de Henri Masson. — Les quatre sérigraphies des « Quatre saisons » ont été tirées à 160 exemplaires par l'artiste Guy Ruel dans son atelier à Montréal et ont toutes été signées par le peintre Henri Masson. — Cf. p. [2] du portefeuille. — Bibliographie: p. [179].

ISBN 2-920047-03-5 rel. (dans un emboîtement): 1 200 \$.

#### LANGEVIN, GILBERT

*Fables du temps rauque (pour l'enfant d'autrefois)* / textes, Gilbert Langevin; gravures Monique Dussault. — [Montréal]: Éditions du Pôle, [1981] ([Montréal]: P. Guillaume, 1981). — 1 emboîtement (34 p. sur feuillets doubles): ill. (certaines en coul.); 37 × 26 cm.

Éd. limitée à 104 exemplaires signés par l'artiste, l'auteur et l'imprimeur. — « *Le boîtier toilé est une conception et réalisation de Pierre Ouvrard* ». 750 \$.

## LAPOINTE, Gatien

*Corps et graphies* / Gatien Lapointe; avec une eau-forte de Christiane Lemire. — [Trois-Rivières]: Sextant, 1981. — 18 f., [1] f. de planche; 21 cm.

« L'eau forte de Christiane Lemire a été tirée à l'Atelier communautaire Presse Papier de Trois-Rivières ». — F. de justification. — Éd. limitée à 50 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste.

ISBN 2-920260-03-0 en cahiers dans un portefeuille: 65 \$.

## LECLERC, Félix

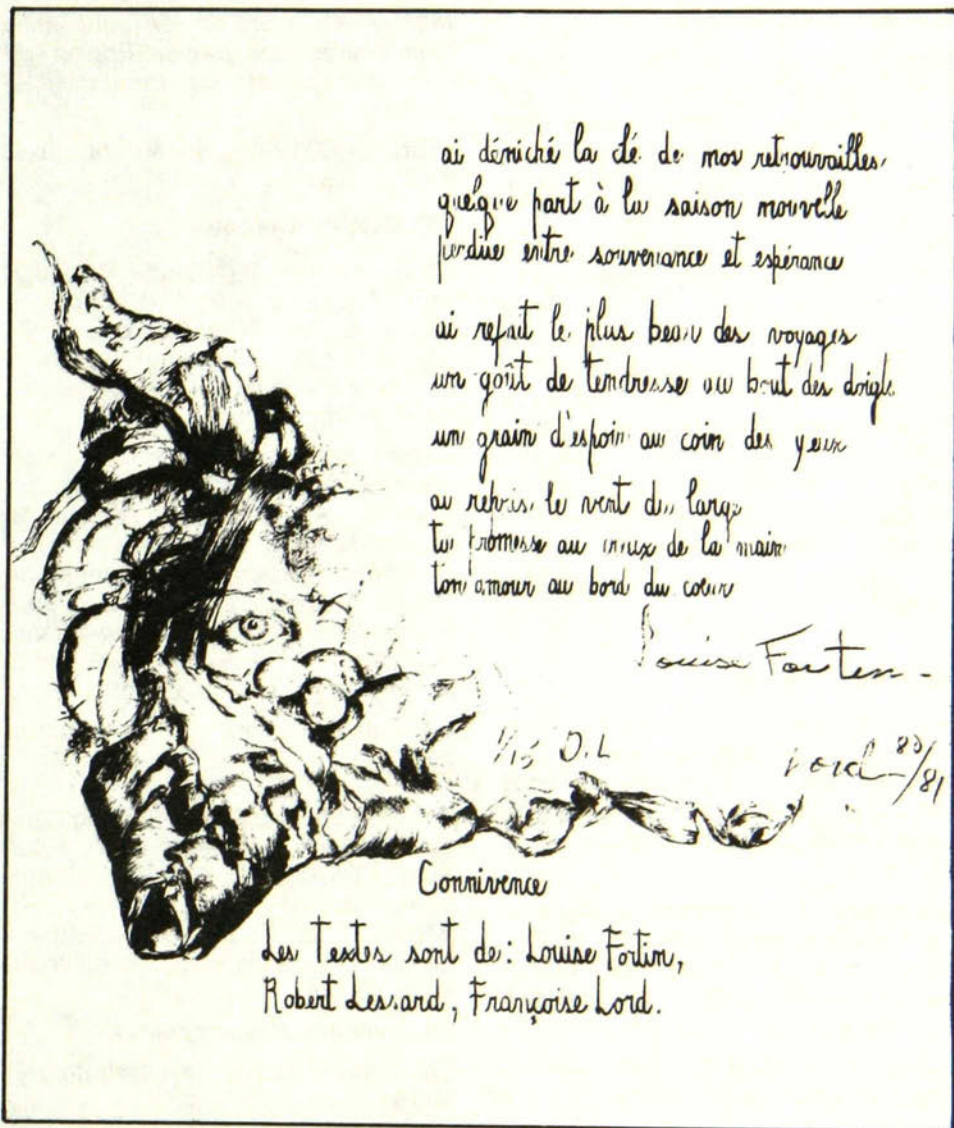
*Chansons dans la mémoire longtemps* / Félix Leclerc; estampes originales d'Antoine Dumas. — Montréal: Art global, 1981 ([Montréal]: A. Fisher). — 3 vol.: ill. en coul.; 35 x 36 cm & disques (12 po.; 33 $\frac{1}{3}$  t.p.m. microsillon).

Comprend 3 estampes. — Les textes ont été imprimés par Arthur Fisher sur des presses à bras de l'Atelier Service Typographique. Le coffret recouvert d'un batik original d'Hélène Aubé a été conçu et réalisé par Serge Bourdon. Tous les textes illustrés des chansons sont signés par l'auteur. Toutes les estampes accompagnant les textes sont numérotées et signées par l'artiste. — Cf. p. de justification. — Éd. limitée à 150 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste et portant le sceau de l'éditeur Ara Kermoyan. — Dépouillement: Vol. 1. Contumace. Vol. 2. Litanies du petit homme. Vol. 3. Hymne au printemps.

Emboîtement: 1 400 \$.

## LEMIEUX, Jean-Paul

*Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine* / texte de Jean-Paul Lemieux; notes liminaires de Jean-Noël Tremblay. — [Éd. grand-luxe]. — Montréal [etc.]: Stanké, cop. 1981 ([Montréal]: Impr. Apex, 1981). — 1 emboîtement (12 p., 10 f. de planches): ill., fac-sim.; 63 x 51 cm.



« Comprend dix photolithographies (de format identique aux tableaux originaux) signées par l'artiste, marquées des sceaux du papetier et de l'éditeur et tirées selon un procédé innovateur sur papier fait main pur fil blanc, de la Papeterie Saint-Gilles, Saint-Joseph, de-la-Rive, Québec ». — P. [2]. — « La reliure... est due à Pierre Poussier des Ateliers Vianney Bélanger ». — P. [2]. — Éd. limitée à 140 exemplaires dont 125 numérotés de 1 à 125.

ISBN 2-7604-0149-9: 5 000 \$.

## LORD, Hélène

*Connivence* / [lithographies et... calligraphie... exécutées et imprimées par Hélène Lord]; textes... de, Louise Fortin, Robert Lessard, Françoise Lord. — [Québec]: Lord, [1981]. — 1 portefeuille (12 f.); 60 cm.

Éd. limitée à 15 exemplaires.

(En feuilles): 800 \$.

### MALENFANT, Chanel

*Corps second* / Paul Chanel Malenfant: poème accompagné de six eaux-fortes sur cuivre de Réal Dumais. — Montréal: R. Dumais, éditeur, 1980 [i.e.] 1981. — [11] f., [6] f. de planches: ill. en coul.; 49 × 38 cm.

Éd. limitée à 55 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste. — « *Les planches ont été gravées et imprimées à Paris aux Ateliers Lacourière et Frélaud*. » — F. [11]. — « *La typographie et la reliure ont été conçues et exécutées à Montréal par Réal Dumais*. » — F. [11] — Les feuilles et les feuilles de planches sont insérées dans un portefeuille.

En feuilles (dans un emboîtement): 1 000 \$.

### MATHIEU, Pierre

*Job* / les textes de Pierre Mathieu; les dessins d'André De Pelteau. — [Éd. de luxe]. — [Pincourt]: Éditions Mont d'or, [1981]. — [100] p., [19] f. de planches: ill., (part. en coul.); 48 × 35 cm.

Comprend 19 lithographies signées par l'artiste et numérotées. — « *Lithographies sous les presses d'Iréné Belley*. » — P. [100]. — Éd. limitée à 50 exemplaires.

ISBN 2-89214-006-4 en cahiers (dans un emboîtement): 300 \$.

### OUELLETTE, Fernand

*À découvert* / Fernand Ouellette; avec deux dessins originaux de Gérard Tremblay. — [Sainte-Foy]: Éditions Parallèles, cop. 1979 (impression de 1979). — 40, [3] p.: ill.; 28 cm.

« *L'édition originale de cet ouvrage, ... a été tirée à quarante-six exemplaires sur papier Carlyle Japan des papeteries Domtar... Tous ces exemplaires comportent une gravure originale signée de Gérard Tremblay. Ils sont aussi signés par l'auteur*. » — P.

[43]. — « *Il a été tiré en outre mille exemplaires sur papier Édition de luxe des papeteries Domtar*. » — P. [43].

ISBN 2-89012-007-4 (éd. de luxe) (br.): 100 \$.

### PÉLOQUIN, Claude

*Le Cirque sacré* / Claude Péloquin; eaux-fortes d'Alfred Pellan. — [Montréal: C. Péloquin], cop. 1981 ([Montréal]: P. Guillaume). — [16] p. sur feuillets doubles: ill. en coul.; 44 × 32 cm.

« *Cette oeuvre est composée de six eaux-fortes signées Alfred Pellan numérotées de 1 à 80 et tirées par M. Paul Machnik, artisan-graveur. Les estampes illustrent un texte inédit de Claude Péloquin. Le boîtier est l'oeuvre de Mme Odette Drapeau-Milot*. » — P. 16. — Éd. limitée à 80 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste.

En cahiers (dans un emboîtement): 2 800 \$.

4 × 16 × 20: oeuvres photographiques / Pierre Boogaerts, Suzy Lake, Serge Tousignant, Bill Vazan; présentation de René Payant. — [Montréal: S. Tousignant, 1980]. — [3] f., [14] f. de planches: ill. en coul.; 43 × 53 cm.

Éd. limitée à 30 exemplaires.

En feuilles (dans un emboîtement): 500 \$.

### ROBERT, Guy

*Icare, ou, Le cycle des éléments* / livre et texte de Guy Robert; sept gravures d'Adriano Lambe. — Montréal: Iconia: Éditions du Songe, 1981. — [17] f., [7] f. de planches; 39 cm. — (Collection Verbimaginer).

Les sept gravures originales sont signées et numérotées par l'artiste. L'écrin a été fait par le maître relieur Pierre Ouvrard. — Cf. f. [17]. — Éd. limitée à 36 exemplaires.

En cahiers (dans un emboîtement): 1 500 \$.

### ROBERT, Guy

*Mouvante spirale du regard* / livre et texte de Guy Robert; avec sept gravures de Jean-Claude Bergeron. — Montréal: Iconia: Éditions du Songe, 1981. — [36] p., [7] f. de planches: ill. en coul.; 38 × 53 cm. — (Collection Verbimaginer).

Éd. limitée à 40 exemplaires. Les 7 gravures originales sont signées et numérotées par Jean-Claude Bergeron. L'écrin a été fait par le luthier Philippe Hodgson. — Cf. p. [35].

En feuilles (dans un emboîtement): 1 200 \$.

### ROYER, Jean

*L'Intime soif* / Jean Royer; avec un bois original de Janine Leroux Guillaume. — [Montréal]: Éditions du Silence, 1981 (Montréal: P. Filion). — [26] p.; 24 cm.

Éd. limitée à 90 exemplaires signés par l'auteur, l'artiste graveur et l'éditeur (Pierre Filion). — « *Le recueil de l'Intime soif, ... imprimé ... sur papier fait main des Papeteries Saint-Armand de Montréal*. » — P. [25]. —

« *Le tirage de la gravure a été exécuté par Pierre Guillaume*. » — P. [25].

ISBN 2-920180-01-0 (br.): 30 \$.

### SAINT-PIERRE, Georges

*Georges Saint-Pierre* / [préfacé par Gilles Vigneault; huit sérigraphies en couleurs du peintre Georges Saint-Pierre]. — [Deschambault: G. Saint-Pierre], cop. 1980. — [3] f., [8] f. de planches; 45 × 35 cm.

Édition limitée à 20 exemplaires. — Les sérigraphies sont signées par l'auteur. — « *Les sérigraphies et le texte ont été imprimés à l'Atelier Presse papier de Trois-Rivières par Louise Lavoie-Maheux, sérigraphe, et la reliure est de Jean Pucet, artisan relieur*. » — F. [3].

Rel. (dans un emboîtement): 500 \$.

**SIMONIN, Francine**

*La Bête à sept têtes* / [conception et exécution de la gravure, Francine Simonin; textes, Michel Labrosse]. —

[Montréal]: Loto-Québec, [1981] (Baie St-Paul: L. Nadeau). — [4] p. (sur feuillets doubles): ill. en coul.; 31 cm. — (Collection des livres d'art de Loto-Québec; 3).



Icare ou Le cycle des éléments.

« Impression des textes: Arthur Fisher, sur les presses de Service typographique (Mtl) limitée. Étui papier fin sous emboîtement pleine toile, par Pierre Ouvrard, de St-Paul de l'Île aux Noix ». — P. [4]. — Éd. limitée à 83 exemplaires signés par l'artiste.

En cahiers (dans un portefeuille).

**TAHEDL, Ernestine**

*Cercle d'énergie*: 12 eaux-fortes = Circle of energy: 12 etchings / Ernestine Tahedl; [le texte a été traduit de l'anglais par Danièle Rochon]. — Mont Saint-Hilaire: E. Tahedl, [1981] (Montréal: Service typographique). — 12 f. de planches: ill. en coul.; 41 x 38 cm.

L'emboîtement a été exécuté par Pierre Ouvrard. — Cf. f. [5]. — Édition limitée à 48 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste.

Portefeuilles (dans un emboîtement): 1 200 \$.

**VINCENT, Pauline**

*Marcel Favreau: peintre de la lumière* / par Pauline Vincent = Marcel Favreau: artist of light / by Pauline Vincent. — [Brossard]: Galerie d'art M.F., cop. 1981. — 1 emboîtement (143 p.): ill. en coul.; 32 x 32 cm.

Éd. limitée à 400 exemplaires. — 75 exemplaires sont numérotés de 1 à 75, reliés par Mme Simone Benoît Roy et autographiés par l'auteur. 372 exemplaires sont numérotés de 89 à 400 et reliés aux Ateliers Vianney Bélanger. — Cf. p. 143.

ISBN 2-9800081-0-9 (rel.): 175 \$ (éd. semi-luxe): 400 \$ (éd. de luxe).

**Louise Michaud**  
Bureau de la  
bibliographie rétrospective

1: La liste annuelle des livres d'artistes acquis en 1981 a été établie en collaboration avec le Bureau du dépôt légal.

# LE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Fidèle à l'un des volets du mandat qu'elle a reçu, celui de faire connaître le patrimoine littéraire québécois, la Bibliothèque nationale du Québec, par l'entremise du Département des manuscrits, vient de publier le *Guide des fonds d'archives privées*, réédition du *Catalogue des manuscrits*, paru en 1978. Le titre a été changé pour être conforme au but visé, c'est-à-dire orienter les usagers dans leurs recherches, leur fournir les renseignements nécessaires leur permettant de déterminer si telle source peut leur être utile. Ce guide répertorie trois catégories de documents: les archives d'ordre littéraire et, par extension celles d'ordre culturel, les documents spéciaux et la musique.

La première catégorie comprend quelques trois cent vingt fonds de documents émanant pour la plupart d'écrivains québécois. Ils se composent en grande partie de manuscrits d'oeuvres publiées ou inédites et de documents ayant servi à l'élaboration de ces oeuvres. Souvent aussi nous y retrouvons les papiers personnels de l'écrivain.

Les documents spéciaux regroupent quelques cinquante-sept fonds de documents divers tels que photographies, gravures, affiches, programmes de spectacles, documents audiovisuels, etc.

La musique comprend vingt fonds composés en grande partie de partitions musicales et de papiers personnels ayant appartenu à des musiciens ou à des compositeurs.

Pour chacun des fonds de ces trois catégories de documents, on a rédigé une notice. Elle comprend d'abord quelques renseignements personnels sur les personnes ou organismes qui ont reçu, créé ou accumulé les documents. Puis, suivent quelques données sur le genre et la quantité de



documents. Vient ensuite une brève description du contenu du fonds. Étant donné que cette publication est un guide, nous avons dû restreindre la description du fonds. Le chercheur aura une idée plus précise du contenu d'un fonds en consultant l'inventaire dont l'existence est mentionnée sur la notice s'il y a lieu, à la fin, juste avant les restrictions à la consultation.

Les notices du *Guide des fonds d'archives privées* sont classées par ordre numérique des fonds. Nous avons préféré ce classement au classement alphabétique afin de faciliter les mises à jour et les renvois à l'index.

On a réalisé un seul index pour les trois catégories de documents. Il



## LOIX ET CONSTITUTIONS DES COLONIES FRANÇAISES DE L'AMÉRIQUE SOUS LE VENT

s'agit d'un index des noms et des sujets. Chaque nom ou sujet renvoie au numéro du fonds et à la page où la notice est décrite. Lorsque le nom ou le sujet est le titre d'un fonds, le numéro et la page sont indiqués en caractère gras.

Les notices précisent toujours si l'on peut ou non consulter les documents. Il est à noter que le droit de consulter un document ne signifie pas le droit de le reproduire. Aussi, de façon générale les chercheurs doivent obtenir une autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur pour reproduire tout document.

Certaines notices mentionnent parfois que le fonds est en dépôt. Cela signifie que ces documents n'appartiennent pas à la Bibliothèque nationale du Québec. Par conséquent, ces fonds sont susceptibles d'être retirés à un moment déterminé suivant les ententes établies. Aussi, les chercheurs auront avantage à s'informer de la disponibilité de ces fonds particuliers avant de se déplacer pour venir les consulter.

Ce guide, nous l'espérons, permettra aux chercheurs de connaître davantage une autre partie de notre patrimoine documentaire, celui des archives littéraires, musicales et iconographiques souvent mal explorées dans notre milieu.

**Michel Biron**

Département des manuscrits

Durant les temps froids, plusieurs reprochent à Jacques Cartier de n'avoir pas abordé plus au sud, en Floride par exemple, où il fait si bon vivre en hiver. Dans ces moments, on oublie trop facilement que des colonies françaises étaient déjà établies encore plus au sud, aux Antilles. Plutôt qu'à Jacques Cartier, ne faudrait-il pas s'en prendre à certains ancêtres qui n'auraient pas pris le bon bateau ?

À l'époque, en Nouvelle-France, les fondateurs mettaient de l'avant le but évangélique pour justifier le développement de la colonie. Malgré cela, les riches marchands étaient de la partie et s'accaparaient les privilèges du commerce dont celui très lucratif du négoce des fourrures. Dans son discours préliminaire, l'auteur des *Loix et Constitutions des Colonies Françaises de l'Amérique sous le vent*, Moreau de Saint-Méry, en parlant des colonies est très explicite à ce sujet. « On sait, par exemple, que le but principal et essentiel des Établissements de ce genre est d'assurer à la Métropole un débouché avantageux du superflu de ses Denrées et de ses Manufactures, par l'échange de ses Marchandises contre les productions Coloniales, destinées à sa propre consommation, ou à payer ce qu'elle achète de l'Étranger »<sup>1</sup>. Pour l'auteur, avoir ce concept de l'établissement d'une colonie était loin d'être suffisant pour gouverner. « Ne faut-il pas encore une étude préalable et approfondie de la nature des lieux auxquels on veut les appliquer? Que l'Individus, que d'Idées à diriger vers le même point! Que d'intérêts particuliers et opposés à combiner et à concilier! »<sup>2</sup>. Ayant en tête ces idées, Moreau de Saint-Méry présente ainsi son oeuvre: « Sous le Titre de *Loix et Constitutions* se trouve compris, tout ce qui est émané du Législateur, comme *Edits, Lettres-patentes, etc.; les Dépêches Ministérielles; les Ordonnances des Administrateurs; les Réglemens des deux Conseils, etc;*

*enfin, tout ce qui peut rendre cette Collection plus curieuse et plus utile. Ainsi l'on y retrouvera les Décisions notables des Tribunaux, et les Réglemens de Police. Il est de ces Pièces dont nous ne donnons cependant qu'une simple Notice, parce qu'elle suffira pour les faire bien connoître; tandis que d'autres ont été accompagnées de Notes dès qu'elles l'ont exigé. Nous faisons encore mention de la date de l'Enregistrement, cette formalité essentielle, trop négligé surtout dans les premiers temps. Enfin, nous espérons qu'on puisera dans cette source les connaissances locales, si nécessaires et si difficile à acquérir. »<sup>3</sup>*

Les Français apportaient donc avec eux, non seulement ce qui pouvait assurer leur survie en milieu hostile, mais également cette notion de la loi qui doit présider à tout. En lisant ces « *Loix et Constitutions* », il apparaît que presque chaque geste des citoyens de Saint-Domingue était sous l'emprise des réglemens des « *Loix destinées à les rendre Bons, Sages et Heureux* ».

À titre de comparaison et à titre d'information sur les us et coutumes, il est intéressant de s'attarder aux textes suivants:

« *Ordonnance du Roi pour la Police et la Discipline des Compagnies entretenues dans les Isles de l'Amérique* »<sup>4</sup>.

« *Arrêt de Règlement du Conseil du Petit Goave, concernant les Paroisses, Curés et Fabriques* ».

1. MOREAU DE SAINT-MÉRY, Méderic Louis Élie. *Loix et Constitutions des Colonies Françaises de l'Amérique sous le vent...* Paris, chez l'auteur 1784-[1790], Tome I p. VIII.

2. *Ibid.*, tome I, p. XIV

3. *Ibid.*, tome I p. XIV

4. *Ibid.*, tome I, p. 533-542.

5. *Ibid.*, tome III, p. 202-210.

VIENT DE PARAÎTRE

Maintenant disponible sur microfilm

L O I X  
E T  
CONSTITUTIONS  
DES COLONIES FRANÇOISES  
DE L'AMÉRIQUE SOUS LE VENT;  
S U I V I E S ,

1°. D'un Tableau raisonné des différentes parties de l'Administration actuelle de ces Colonies: 2°. d'Observations générales sur le Climat, la Population, la Culture, le Caractere et les Mœurs des Habitans de la partie François de Saint-Domingue: 3°. d'une Description Physique, Politique et Topographique des différens Quartiers de cette même partie; le tout terminé par l'Histoire de cette Isle et de ses dépendances, depuis leur découverte jusqu'à nos jours.

PAR M. MOREAU DE SAINT-MÉRY, Avocat au Parlement, Ancien Avocat au Conseil Supérieur du Cap François, & Secrétaire de la Chambre d'Agriculture de la même Ville, Membre du Musée de Paris, et Secrétaire du Musée autorisé par le Gouvernement, sous la Protection de MONSIEUR et de MADAME.

TOME PREMIER,

Comprenant les Loix et Constitutions depuis 1550 jusqu'en 1703 inclusivement.

Rien ne doit être si cher aux Hommes que les Loix destinées à les rendre Bons, Sages et Heureux.

MONTESQUIEU.



A P A R I S ,

Chez { l'Auteur, rue Plâtrière, N°. 12.  
QUILLAU, Imprimeur de S.A. S. Monseigneur le Prince DE CONTI, rue du Fouare, N°. 3.  
MEQUIGNON jeune, Libraire au Palais, à l'Ecu de France.  
Et au Cap François, chez M. BAUDRY DES LOZIERES.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

- . Economie d'espace
- . Modicité du coût
- . Intégrité des collections
- . Distribution rapide de l'information
- . Manipulation pratique
- . Facilité de conservation

Prix avantageux  
(25 % de réduction aux établissements québécois)  
Commandes par téléphone acceptées

Ordonnance du Juge du Cap, portant règlement général pour la Police de ladite Ville. »<sup>6</sup>

Il ne faut pas oublier que la colonie de Saint-Domingue était aussi une colonie esclavagiste. À cet effet, bien des lois et des ordonnances, des sentences s'y rapportent, par exemple un code qui comprend plus de soixante articles, intitulé:

« Code noir ou Edit servant de Règlement pour le Gouvernement et l'Adminisration de la Justice et de la Police des Isles Françoises de l'Amérique, et pour la Discipline et le Commerce des Negres et Esclaves dans ledit Pays. »<sup>7</sup>

Les volumes sont tous très bien présentés. L'auteur y a colligé les lois et les constitutions par ordre chronologique. Chacun des tomes porte sur une période définie entre 1550 et 1785. (Tome I: 1550-1703; T. II: 1704-1721; T. III: 1722-1749; T. IV: 1750-1765; T. V: 1766-1779; T. VI: 1780-1785). À la fin, nous y retrouvons une « Table chronologique des Loix et Constitutions ». Les titres très explicites servent de description aux pièces légales. Également, un « Index alphabétique des Matières contenues dans le Tome... » facilite la recherche. Cet index constitue une véritable analyse documentaire de chacune des lois et ordonnances, des arrêts du conseil, des lettres patentes, etc. L'index se compose de mots-clés, de noms propres et même de renvois, comme par exemple à Petun voir Tabac.

Ce recueil constitue un outil extraordinaire pour tous ceux qui s'intéressent à la vie d'un peuple et pour les légistes qui veulent retourner aux origines des lois.

6. *Ibid.*, tome IV, p. 498-503.

7. *Ibid.*, tome I, p. 414-424.

# CATALOGUE COLLECTIF DES IMPRESSIONS QUÉBÉCOISES ANTÉRIEURES À 1821

Ces livres rarissimes sont maintenant disponibles sur microfilm de 16 mm. La collection comprend deux bobines et coûte 51 \$. Les établissements et les organismes québécois bénéficient d'une réduction de 25%.

**Yvan Morier**  
Service de microphotographie

## Historique du projet

En 1978, le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ<sup>1</sup> a annoncé son intention de procéder, avec la collaboration de la Bibliothèque nationale du Québec, à un inventaire partiel des fonds anciens conservés par les bibliothèques universitaires du Québec. Comme l'a indiqué la CREPUQ, l'inventaire sera entrepris en deux phases: d'abord, la constitution d'un *Catalogue collectif des impressions québécoises antérieures à 1821*, et, en deuxième lieu, le recensement des fonds anciens en vue de constituer un *Catalogue collectif des documents imprimés avant 1821* à l'extérieur du Québec mais relatifs par le sujet à son histoire. Le projet de la CREPUQ prévoit encore l'enregistrement de l'information bibliographique et de l'information particulière à chaque bibliothèque dans une banque de données ordiolingue.

La réalisation du projet a été confiée à la Bibliothèque nationale du Québec. Le Département de la réserve de cette bibliothèque a établi les méthodes de travail et les modalités de collaboration entre les bibliothèques participantes. Dès le début de 1981, on a amorcé la première phase du projet, le *Catalogue collectif des impressions québécoises antérieures à 1821*. Les participants sont les bibliothèques des universités suivantes: l'université Bishop's, l'université Concordia, l'École polytechnique, l'université McGill, l'université de Montréal, l'université du Québec à Montréal, l'université du Québec à Trois-Rivières, l'université du Québec à Chicoutimi, l'université Laval et l'université de Sherbrooke. La Bibliothèque de la Ville de Montréal, avec sa riche collection Gagnon, s'est aussi jointe au projet.

## Catalogue collectif

Le catalogue collectif se propose de répertorier tout document imprimé au Québec depuis l'introduction de

l'imprimerie, c'est-à-dire depuis 1764 jusqu'à 1820, et susceptible d'être catalogué comme une monographie. Le catalogue contiendra les livres, les pamphlets, les textes imprimés sur une seule feuille, les publications officielles et les publications annuelles telles que les almanachs et les calendriers. Les revues et journaux en seront exclus.

On estime que le catalogue, une fois achevé, contiendra entre 800 et 1 000 notices bibliographiques. La Bibliothèque nationale du Québec y versera approximativement 650 titres, dont un bon nombre sont des feuilles volantes et des publications éphémères. La contribution des autres participants variera d'un établissement à l'autre. Déjà, certaines bibliothèques rapportent l'absence dans leurs fonds de documents imprimés antérieurement à 1821, tandis que des établissements, comme la Bibliothèque de la Ville de Montréal ou l'université McGill, signalent des collections particulièrement riches en impressions québécoises anciennes. En matière de nombre d'unités bibliographiques répertoriées, il paraît évident que le catalogue contiendra surtout des publications à caractère éphémère, telles que les prospectus, les formulaires administratifs, les calendriers et les avertissements de toute sorte. Cette catégorie de documents représente une masse de publications que nous croyons aujourd'hui perdues mais qui peuvent aussi bien exister dans des fonds de bibliothèques non catalogués. Il serait certainement fort intéressant que le catalogue collectif atteigne l'exhaustivité. À titre d'exemple, si l'on considère les seuls circulaires électoraux imprimés par John



1. CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec/Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities).

Neilson en 1804, leur nombre devrait se rapprocher de 7 427<sup>2</sup>.

### Notices bibliographiques

Les notices du catalogue collectif sont rédigées selon l'ISBD(A), norme internationale pour la description des livres anciens, et selon la *Bibliographic Description of Rare Books*<sup>3</sup>, règles préparées par la Library of Congress en 1981 et qui, tout en étant en conformité avec l'ISBD(A), apportent des précisions à la description de feuilles volantes. La rédaction des notices suit scrupuleusement certains principes de description des livres anciens observés par d'autres projets semblables. Ces principes concernent en particulier le respect de la page de titre quant au libellé, à l'épellation et à la ponctuation, ce qui revêt une grande importance pour la détection des éditions et des variantes de l'édition.

Les notes ajoutées à la notice mentionnent systématiquement le nombre et le type d'illustrations, la présence de faux-titres, d'errata, d'approbation, de listes de souscripteurs et d'avertissements des imprimeurs et des libraires. Les bibliographies canadiennes ainsi que le *National Union Catalogue* sont vérifiées et les références sont notées. Sur le plan de l'information particulière, le catalogue ne contiendra que les localisations vérifiées, ce qui signifie une mise à jour importante des localisations signalées par les principales bibliographies canadiennes. Les particularités de l'exemplaire que l'on a retenues pour le catalogue collectif sont l'état de l'exemplaire, la provenance, le papier et la reliure. Elles sont relevées sur tous les exemplaires des bibliothèques participantes et sont données en note.

Les points d'accès à l'information bibliographique sont formulés d'après RCAA 2 (Règles de catalogue nord-américaines). Outre les vedettes prin-

cipales et secondaires prescrites par les règles, il y aura un accès aux sujets et, pour faciliter la recherche, un accès aux genres bibliographiques où seront regroupés les divers catalogues, les répertoires d'adresses, les circulaires, les almanachs, les feuilles volantes, etc. En plus des points d'accès déjà mentionnés, le catalogue collectif, publié sous forme imprimée, groupera par index les lieux d'impression, les imprimeurs-libraires, les dates d'impression et les provenances.

### Étapes de réalisation

L'élaboration du catalogue collectif s'effectue en deux étapes. La première étape, actuellement en voie d'achèvement, porte sur la révision du catalogage d'environ 450 titres de la Bibliothèque nationale du Québec qui ont déjà paru en 1976 dans le *Catalogue des laurentiana*<sup>4</sup>. Cette révision s'imposait d'une part à cause des nouvelles règles de catalogage, et d'autre part à cause de la normalisation exigée pour constituer une banque de données ordiolingue compatible avec le Format MARC canadien et les autres projets similaires.

Dans le projet actuel, le *Catalogue des laurentiana* constitue le point de départ du recensement des fonds universitaires et du fonds de la bibliothèque de la Ville de Montréal. Les collaborateurs identifient leurs fonds en les comparant aux notices du *Catalogue des laurentiana* et signalent au Département de la réserve les particularités de leurs exemplaires, qui sont ensuite traitées et ajoutées en note à la notice bibliographique en question.

La seconde étape comportera le catalogage des impressions non décrites dans le *Catalogue des laurentiana*, ce qui représente près de 200 titres conservés par la Bibliothèque nationale du Québec et une contribution de 100 à 300 titres de la part des autres bibliothèques. En effet, le

nombre de titres recensés pour le catalogue collectif dépendra des investigations menées par les collaborateurs dans les fonds non catalogués ou mal connus, ou encore dans certaines collections particulières où l'on ne s'attendrait généralement pas à trouver des documents imprimés de cette époque. C'est à partir des nouvelles découvertes que le patrimoine imprimé déjà connu pourrait s'enrichir davantage. Les travaux de la seconde étapes ont débuté en 1982 et devraient se terminer vers la fin de 1983.

Les notices bibliographiques du *Catalogue collectif des impressions québécoises antérieures à 1821* seront versées dans la banque de données ordiolingue de la Bibliothèque nationale du Québec. Il est à noter que les notices et la banque de données, ainsi que les sous-produits de cette dernière, sont compatibles avec le Format MARC canadien. La Bibliothèque nationale du Québec mettra à la disposition des participants au projet une bande magnétique contenant la description bibliographique complète des titres leur appartenant. L'ensemble des notices sera disponible dans la banque de données UTLAS (University of Toronto Library Automation System), en tant que fichier-source. À partir de ce dernier, les participants pourront commander la gamme complète des sous-produits



2. HARE (John) et WALLOT (Jean-Pierre). *Les imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810: bibliographie analytique*. Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1967, p. 69.
3. *Bibliographic Description of Rare Books. Rules Formulated Under AACR 2 and ISBD(A) for the Descriptive Cataloging of Rare Books and Other Special Printed Materials* Library of Congress, Washington, 1981.
4. *Catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec. Laurentiana paru avant 1821*. Montréal, 1976.

## C'ÉTAIT HIER...

offerts par UTLAS, entre autre les fiches catalographiques imprimées. La Bibliothèque nationale se propose d'envoyer à NAIP (North American Imprints Program) les notices des impressions québécoises antérieures à 1801. Ainsi, les descriptions bibliographiques et les localisations vérifiées des documents imprimés au Québec avant 1801 seront disponibles par l'intermédiaire des réseaux utilisés par NAIP et ESTC/NA (Eighteenth Century Short Title Catalogue/North America). Enfin, il est prévu que la Bibliothèque nationale du Québec fera paraître le catalogue sous forme imprimée.

Dans une telle perspective, le *Catalogue collectif des impressions québécoises 1764-1820* servira d'outil de travail à fonctions multiples: contrôle bibliographique du patrimoine imprimé et constitution d'une banque de données ordiolingue des impressions québécoises, les deux étant le principal objectif de la Bibliothèque nationale du Québec; gestion et contrôle par les établissements en question d'une partie importante de leurs fonds anciens; mise en valeur de certaines collections encore mal connues; orientation des demandes de recherche et coordination éventuelle des acquisitions. Nous espérons en outre que, sur le plan des études historiques, ce catalogue deviendra un instrument essentiel de recherche sur l'histoire de l'édition et du livre imprimé de la période artisanale.

**Milada Vlach**

*Département de la réserve*

Qui d'entre nous n'a pas rêvé un jour de retourner dans le passé pour revivre ou découvrir ce dont ont été témoins nos parents et nos grand-parents? À défaut d'une machine à reculer dans le temps, nous pouvons nous imaginer un peu ce que pouvait être la vie de nos ancêtres par les documents iconographiques. Gravures, photos, cartes postales, programmes de spectacles, numéros-souvenirs, ce sont là autant de témoins de notre passé, et souvent les seuls. À l'aide de ces documents, par exemple, on peut retracer l'histoire de Montréal au siècle dernier, sa structure, ses rues, ses parcs, ses monuments, ses habitations, ses lieux de travail et de culte, sa vie culturelle et sociale.

Qui se souvient que, au siècle dernier, Montréal avait son carnaval avec son palais, fait de plusieurs milliers de blocs de glace, qui souvent prenait la forme d'un véritable château du Moyen Âge avec tourelles, bastions et contreforts? On peut retracer ainsi ces fêtes joyeuses à partir de gravures. Il n'y a pas que les carnivals et les mascarades qui ont fait la joie de nos ancêtres; encore faut-il mentionner les glorieuses randonnées aux flambeaux sur le Mont-Royal qu'un William Notman, un Edmond-Joseph Massicotte ou un Robert Harris ont reproduit dans leurs oeuvres.

Montréal n'avait pas seulement du charme en hiver. L'été, comme en témoignent les albums de rues d'Édouard-Zotique Massicotte, il faisait bon se promener rue Sherbrooke, alors que la pollution n'inquiétait encore personne et que de grandes rangées d'arbres au feuillage épais faisaient de Montréal une ville aérée et agréable. C'était l'époque où, comme dans les petits villages, on retrouvait des magasins généraux qui vendaient de tout. Félix Barrière,

photographe-journaliste, nous a laissé d'ailleurs une collection intéressante de photos représentant ces magasins.

Malgré son air encore un peu campagnard, Montréal savait, quand il le fallait, déployer tout le faste des grandes villes, comme en témoignent des cartes postales illustrant le Congrès eucharistique de 1910. Cet événement donna lieu à une manifestation grandiose au cours de laquelle l'on érigea des arcs de triomphe et des monuments à la gloire de Dieu. De grands défilés avec fanfares saluèrent ce congrès international qui dura quatre jours et se termina par un immense feu d'artifice. Les cérémonies religieuses ont toujours eu beaucoup d'apparat à Montréal, comme partout ailleurs. Edouard Pharon, à travers ses photos, nous donne un bon exemple de la piété des Montréalais, plus particulièrement durant les années 30.

Un rapide coup d'oeil sur de vieux programmes de théâtres de la fin du siècle dernier et du début du 20<sup>e</sup> siècle suffit à nous convaincre que Montréal n'était pas non plus dépourvue d'une vie culturelle. Dans les années 20, cette ville possédait certainement une bonne vingtaine de théâtres. En 1901, par exemple, on pouvait voir, pour dix sous, *Don César de Bazan* de Dumanon et d'Ennery au Théâtre national français. Le même théâtre accueillait, en 1905, Sarah Bernhardt dans *La Tosca* et présentait *Fédora*, de Victorien Sardou. On pouvait aussi applaudir, à la même époque au Théâtre Saint-Denis et à l'hôtel Windsor, la grande cantatrice Emma Albani. Un peu avant, Calixa Lavallée, auteur de l'hymne national canadien, se produisit au Monument national. On pouvait également assister à des concerts populaires dans les différents parcs



de la ville. Au parc Sohmer et plus tard au parc Dominion on avait aménagé des kiosques pour recevoir les orchestres ou fanfares qui faisaient les beaux dimanches des citadins.

Il n'y a pas seulement le passé de Montréal que l'on peut retracer ainsi à travers les documents iconographiques que conserve la Bibliothèque nationale du Québec. Dans ses spicilèges d'illustrations, Hervé Rock a recueilli aussi pour nous des scènes de vie aussi bien de la Gaspésie que de la région de Charlevoix. Tous ces documents font partie de notre patrimoi-

ne documentaire et c'est justement parce qu'ils sont là que l'on peut dire aujourd'hui « C'était hier... »

**Michel Biron**

*Département des manuscrits*



Le sport et la galanterie (Collection E.-Z. Massicotte)

# NOUVELLES BRÈVES

## Collaboration belgo-québécoise

Le 2 octobre dernier, M. Jean-Rémi Brault, conservateur en chef et MM. Marcel Fontaine, Roland Auger et Pierre Deslauriers, respectivement coordonnateurs de l'informatique, des collections spéciales et des services techniques, rencontraient M. Anton Verschaffel, conservateur adjoint de la Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup> de Belgique. L'objet de la visite de M. Verschaffel consistait à revoir les ententes de coopération entre les deux bibliothèques nationales. En effet, dans le cadre général des ententes entre la Belgique et le Québec, il est prévu depuis plusieurs années que les deux institutions nationales procèdent à des échanges de documents. Celles-ci se déclarent toujours favorables à accueillir des bibliothécaires en stage. La rencontre a donc consisté à revoir ces conditions de coopération et à proposer des modalités de collaboration lors de la prochaine réunion de la Commission belgo-québécoise.

## Présidence de l'ASTED

M. Roland Auger a été élu président de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) lors du 8<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association qui se tenait à l'hôtel Régence Hyatt de Montréal, du 4 au 7 novembre 1981. Déjà très engagé et très actif dans les diverses associations professionnelles depuis maintes années, le nouveau président de l'ASTED apporte à ses nouvelles fonctions une solide expérience administrative et une grande connaissance de la bibliothéconomie québécoise, canadienne et internationale. Cette nouvelle fonction est d'autant plus importante que l'ASTED accueillera au mois d'août 1982 la réunion annuelle de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB/IFLA).



M. Roland Auger

## Colloque

Les 16 et 17 novembre 1981, M. Réal Bosa, coordonnateur des services publics, participait au colloque organisé par le Comité des relations internationales de l'ASTED, à l'École de bibliothéconomie de l'université de Montréal. Ce colloque avait pour thème « Les attentes des pays en voie de développement en matière d'information et de documentation pour la prochaine décennie ». M. Bosa animait l'atelier sur le rôle des associations professionnelles.

## XX<sup>e</sup> anniversaire du MAC

Le ministère des Affaires culturelles a célébré le vingtième anniversaire de sa fondation par une semaine d'activités, du 23 au 27 novembre 1981. Le 23 novembre, la Bibliothèque nationale du Québec recevait les membres du personnel du ministère des Affaires culturelles à Montréal; le 27 novembre, lors de la soirée de clôture au Musée d'art contemporain, M. Roland Arpin, sous-ministre, remettait un cadeau souvenir aux employés du Ministère ayant 20 ans de service et plus; Mlle Lucille Bussseau, MM. Roland Auger, Claude Lachapelle et Réal Légaré ont été honorés à cette occasion.

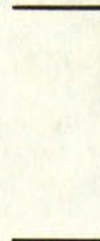
Le 27 novembre, Mme Anastassia Khouri St-Pierre, analyste en informatique, se rendait à l'École supérieure de bibliothéconomie de l'université McGill qui célébrait le 50<sup>e</sup> anniversaire de son agrément par l'American Library Association.

## Comité canadien du MARC

Dans le cadre du Congrès annuel de l'ASTED, les 2 et 3 novembre 1981, a eu lieu à l'université McGill, la rencontre du Comité canadien du



Port de retour garanti  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
1700, rue Saint-Denis  
MONTREAL (Québec)  
H2X 3K6



MARC. Il y a été question, entre autres choses, du *Format canadien des autorités*, 2<sup>e</sup> éd., et du *MINI MARC*. Mme Anastassia Khouri St-Pierre, qui a participé en tant que représentante de l'ASTED, se montre disponible pour fournir des renseignements complémentaires aux intéressés.

## CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: REVUES QUÉCOISES

### Contenu

Le *Catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec: revues québécoises* comprend les notices des revues publiées au Québec sous format imprimé depuis les débuts jusqu'à nos jours, et conservées à la Bibliothèque nationale du Québec. Sont exclues de ce catalogue, les revues québécoises du secteur public, soit les publications du gouvernement du Québec et celles du gouvernement du Canada.

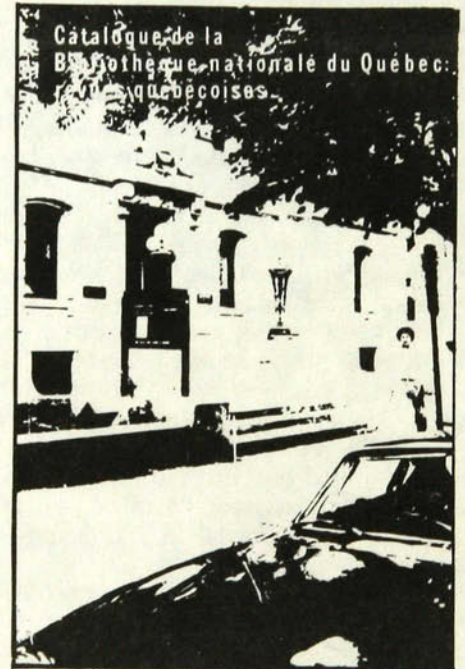
### Présentation

Les notices sont présentées d'après l'ordre alphabétique des vedettes principales et réparties en deux volumes auxquels s'ajoute un volume d'index.

Elles respectent les normes internationales de catalogage (ISBD(S), AACR/RCAA) et comportent, en plus des éléments de la description, le rappel de vedettes, la cote de localisation dans les collections de la Bibliothèque nationale du Québec et surtout l'état de collection. Ce dernier présente, sous la forme la plus abrégée possible, ce que la Bibliothèque possède.

Le catalogue est complété par deux index:

- Index des auteurs, titres et vedettes secondaires,
- Index des vedettes-matières.



On peut acheter cet ouvrage, au prix de 30 \$ pour les 3 volumes, dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec ou en écrivant à:

L'Éditeur officiel du Québec  
1283, boul. Charest ouest  
QUÉBEC (Québec)  
G1N 2C9

Important: joindre chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.